



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 12 Avril 2011



Le rôle de la médecine de prévention dévoyé par La Poste

Prévenir, veiller et alerter sur les effets du travail sur la santé, sont les objectifs de la médecine du travail. Nous n'accepterons pas sa mutation en outil de sélection médicale de main d'œuvre. Pour rappel, un amendement dans la loi sur la retraite a créé toutes les conditions d'une médecine exerçant exclusivement pour les entreprises. Une fois encore, Sarkozy et sa clique s'en sont pris aux travailleurs en créant une médecine de prévention non pas au service des salariés mais au service des employeurs.



Dorénavant, pour La Poste, quand les agents revendiquent c'est qu'ils sont malades !

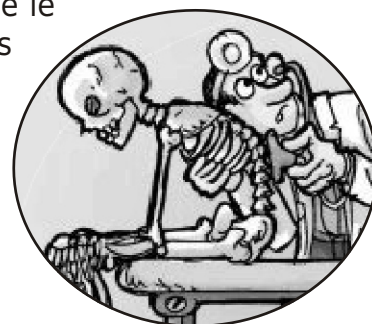
Un nouveau pas est franchi dans l'utilisation qu'entend faire La Poste de la médecine du travail. Derniers faits en date : à Paris 17 PDC, la **directrice d'établissement veut faire convoquer chez le médecin du travail un militant CGT parce que comme l'ensemble de ses collègues, il a participé à une discussion sur la réorganisation du service cedex !** Le prétexte invoqué étant qu'il rencontrerait des difficultés personnelles. Inadmissible et choquant !

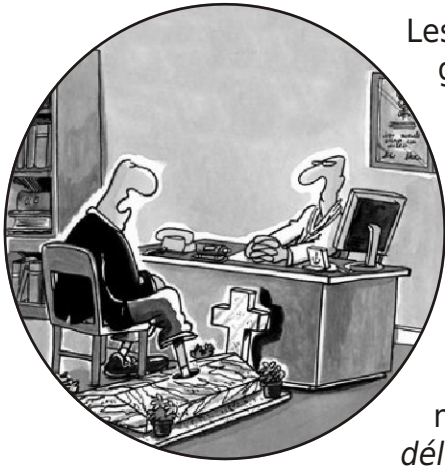
À Paris 21 PDC, un agent a été dispensé de distribution d'objets signalés (suite au traumatisme subi pour vol de recommandés sur sa tournée) et se voit notifier par la médecine de prévention l'aptitude à exercer son métier. Jusqu'ici le médecin est dans son rôle **mais que vient faire dans les conclusions médicales de ce rapport, la précision que cet agent est apte à passer devant un conseil de discipline ?**

Serait-ce pour les directions une façon de se retrancher derrière l'avis médical afin de se prémunir contre toutes les conséquences dramatiques que peuvent provoquer des conseils de discipline ?

Malaise chez les médecins de prévention de La Poste

N'allons pas chercher plus loin les raisons pour lesquelles La Poste a du mal à recruter des médecins du travail. Il ne s'agit pas seulement, comme elle le prétend, d'une insuffisance de médecins. C'est surtout que ces médecins refusent le rôle et les missions de flicage que les directions voudraient leur imposer ! Combien démissionnent au regard du rôle et des conditions de travail qu'on voudrait leur imposer ? La lettre du syndicat des médecins de prévention de La Poste alertant sur les conséquences des réorganisations sur la santé morale et physique des agents pointait fortement ces dérives. Elle dénonçait l'insuffisance de moyens octroyés par La Poste pour assurer une médecine du travail digne de ce nom.





Les médecins et le personnel soignant ne peuvent devenir les gestionnaires de risque de l'entreprise. Ils doivent avoir les moyens d'exercer leur mission en toute indépendance.

A La Poste, la situation est explosive

« La santé et le bien être au travail constitue une priorité et est un élément majeur de la politique sociale de La Poste » dicit la direction. Pas un seul postier ne peut entendre ou lire cette formule sans se demander si on ne le prend pas pour un demeuré. En effet, il n'est pas une semaine sans mobilisation des agents (*pétition, tract, délégation, débrayage, grève..*) pour exiger des emplois en nombre suffisant, l'arrêt des dépassements d'horaires, de la polyvalence, en bref pour revendiquer l'amélioration des régimes et des conditions de travail. Oui, la situation est explosive à La Poste et près de 30% de postiers étaient en grève le 29 mars dernier.

Des tests et des contrôles médicaux à domicile pour culpabiliser les agents

De nombreuses remontées font état de pressions de plus en plus fortes exercées par certains médecins de prévention sur les agents afin qu'ils se soumettent à des analyses médicales plus précises ou à des tests sur le stress. Pour la CGT ces pratiques doivent cesser. Tout comme nous nous opposons systématiquement aux contrôles à domicile par les officines privées.

La cause des problèmes de santé et de souffrance au travail c'est bien le manque d'emploi et son corollaire, le sous-effectif permanent dans les services. La mise en place de dispositifs évaluant le niveau de stress, c'est la caution derrière laquelle La Poste se retranche pour ne pas remettre en cause ses orientations et perpétuer son massacre de l'emploi et des agents. **La CGT appelle à refuser de participer à ce simulacre qui n'a jamais eu pour objectif d'améliorer les conditions de travail et de vie.** Ces questionnaires ou autres tests visent seulement à faire accepter l'inacceptable.

Pour la CGT, la médecine du travail doit être au service de la santé des postiers. Nous combattons sans relâche toute tentative de détournement de son usage à des fins idéologiques qui ne visent qu'à préserver l'image de la Poste et les intérêts des actionnaires.

Exiger des emplois, de meilleurs conditions de travail et des augmentations de salaires, ce n'est pas une maladie.

Le 28 avril, les organisations syndicales, dont la CGT, appellent les salariés du privé comme du public à faire du 28 avril, une grande journée unitaire et interprofessionnelle de mobilisation pour la prévention et la reconnaissance de la pénibilité.

En ce sens, les Postaux de Paris ont déposé un préavis de grève couvrant l'ensemble des postiers parisiens car oui travailler à La Poste est pénible, oui, La Poste doit ouvrir des négociations.